

S.A.S. le duc Jean d'ARENBERG

Docteur honoris causa de la Katholieke Universiteit Leuven

Chaque année, à l'occasion de la Chandeleur, fête patronale de la K.U. Leuven, l'Université décerne le doctorat honoris causa à quelques personnalités belges et étrangères. S'appuyant sur sa vision chrétienne de l'homme et de la société, elle veut honorer des personnalités qui ont contribué de manière remarquable à la réalisation des valeurs essentielles qui sont à la base de notre vie en société, d'une vie plus humaine et d'un monde meilleur, par le biais de la recherche scientifique, de l'enseignement, de la culture ou du service social.

C'est ainsi que, le 2 février 1994, le professeur Docteur Roger Dillemans, recteur de la K.U. Leuven, a décerné le titre de docteur honoris causa à S.A.S. le duc Jean-Engelbert d'Arenberg, douzième duc d'Arenberg, citoyen d'honneur de la ville d'Enghien et président d'honneur du Cercle archéologique d'Enghien.

Jean, douzième duc d'Arenberg, est né à la Haye en 1921, fils d'Evrard, prince et duc d'Arenberg, et d'Anne Louise comtesse de Mérode. En 1955, il épousa Sophie, princesse de Bavière, fille de Rupprecht, prince royal de Bavière, et d'Antoinette princesse de Luxembourg.

En 1947, il conquit le diplôme de docteur en droit à l'Université de Munich.

En 1950, il fut promu Master of Arts de la Graduate School de la Georgetown University à Washington, pour une dissertation sur la situation juridique de l'ancienne noblesse impériale sous l'Empire napoléonien. Cette étude a été publiée en 1951 dans une traduction française. Son importance ne se limite pas à donner un meilleur aperçu de la politique de restauration de Bonaparte. Son intérêt juridique reste évident car notre législation nobiliaire belge est basée sur la législation napoléonienne.

Une vie professionnelle absorbante dans le monde de la banque et de l'assurance a mobilisé l'essentiel du temps et de l'attention du prince Jean d'Arenberg. Il fut notamment président du Comité de direction de la Banque européenne d'Outremer (Bruxelles), président du Comité de direction de la Continental Bank, vice-président de cette banque, président de la société d'assurance Phœnix Continental, administrateur des sociétés d'assurances Minerve, Toro Assicurazioni, Le Continent, etc...

Au cours de ces dernières années, le duc Jean d'Arenberg put se consacrer à nouveau à des études historiques.

En lui décernant ce doctorat honoris causa, l'Université a voulu honorer l'intérêt porté par le duc d'Arenberg de manière efficace et motivante à la recherche scientifique, et essentiellement dans le domaine historique. La K.U. Leuven a honoré plus spécialement: son étude et ses publications historiques personnelles concernant la famille ducale d'Arenberg, la fondation et le développement du Studium Arenbergense (Enghien) et de la Arenberg-Stiftung (Essen-Allemagne) destinés à promouvoir les études scientifiques et historiques et à faciliter aux chercheurs l'accès aux importantes archives de la famille d'Arenberg à Enghien, la création du Prix biennal d'histoire Duc d'Arenberg, destiné à ouvrir à un vaste public la culture et l'histoire européenne.

L'Université a également voulu exprimer sa reconnaissance à l'actuel duc d'Arenberg pour la qualité des relations exceptionnelles existant depuis des siècles entre les ducs d'Arenberg, ducs d'Aarschot et la Katholieke Universiteit Leuven. Le nom d'Arenberg est un symbole vivant de la tradition et n'est jamais fort éloigné de la K.U. Leuven.

Le professeur Dr. Jan Roegiers déclara dans son éloge: " En 1992, le prince Jean-Engelbert d'Arenberg succéda à son neveu Erik comme chef de la Maison d'Arenberg et titulaire des titres qui s'y rattachent. Le rôle de la noblesse héréditaire dans une société démocratique n'est pas évident pour chacun. "Noblesse oblige" est devenu une expression courante mais n'en reste pas moins vrai. La noblesse implique des

obligations qui s'imposent au respect de chaque génération. Pour une famille comme Arenberg, cela exige avant tout la conservation d'un héritage historique remontant à trente générations qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'Europe".

Après ces paroles, le professeur Dr. Jan Roegiers s'adresse directement au duc :

"Elle est pleinement justifiée votre conviction que cette histoire et cet héritage historique représentent plus qu'un patrimoine familial, et que nous y avons tous une part. Voilà pourquoi nous sommes extrêmement reconnaissants non seulement pour vos contributions historiques mais aussi pour les initiatives motivantes que vous avez prises ou dont vous avez offert à d'autres la possibilité. En votre personne, ce n'est pas seulement la Maison d'Arenberg qu'honore l'Université (Maison envers laquelle sa dette de reconnaissance est considérable) mais surtout son représentant qui a réalisé de manière éminente les obligations qui se rattachent à ce nom".



S.A.S. le Duc d'Arenberg
congratulé par le Baron Dillemans, recteur de la K.U.L. (droite) ;
au centre, M. Jan Roegiers, professeur et bibliothécaire de la K.U.L.

Dans son allocution de remerciement, prononcée en anglais et en néerlandais, le duc d'Arenberg a notamment déclaré :

“ Nous vivons aujourd’hui dans un monde en rapide évolution, dont les concepts normatifs et culturels se modifient. Nous vivons aussi une époque qui ne facilite pas la tâche des jeunes... Chaque génération doit délimiter sa voie et la construire, dans le respect du passé, mais aussi avec une perspective d’avenir. Le seul bagage valable que l’on peut conserver, est le savoir que l’on a acquis, et la formation que l’on a reçue. Nous autres belges, sommes enclins à tout critiquer et à nous lamenter inutilement. Regardez autour de vous et voyez comme ce pays a encore des atouts que l’on cherche en vain ailleurs. Notre richesse culturelle, notre enseignement moyen et supérieur, nos universités, nos spécialistes dans presque toutes les matières, notre savoir-faire dans beaucoup de domaines, notre puissance de travail sont enviés par bien des gens à l’étranger. Ce qui nous fait parfois défaut, c’est le cadre politique pour nous épanouir et la volonté de surmonter nos querelles mesquines internes. Vous vivez dans un pays qui offre beaucoup de possibilités, mais vous devez pouvoir et oser les mettre à profit. ”

En décernant ce doctorat honoris causa, y compris celui décerné à titre posthume à Johan Joergen Holst, ministre des Affaires étrangères de Norvège, et celui décerné à Edward P.J. van Heuvel, professeur d’astronomie à l’Université d’Amsterdam, la K.U. Leuven a montré son ouverture scientifique universelle, mis en exergue ses dimensions internationales et son humanisme d’inspiration chrétienne.

Le président, le comité et tous les membres du Cercle archéologique d’Enghien tiennent à exprimer leur joie et leur fierté de compter parmi eux une personnalité éminente qui porte le grade de docteur honoris causa. C’est aussi un honneur pour notre ville d’Enghien dont le duc d’Arenberg est citoyen d’honneur.

J.-P. TYTGAT^(*)

(*) Nous tenons à remercier M. Paul Bruyns qui a bien voulu assurer la traduction en français de ce texte rédigé en néerlandais.